

AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de « l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **17 juillet au 14 août 2017** inclus (soit 4 semaines) dans la commune de PLUMERGAT concernant le projet présenté par Madame et Messieurs les gérants du GAEC DE KERVIHAN, dont le siège social est situé au lieu-dit "Kervihan" 56400 PLUMERGAT, en vue d'exploiter un élevage bovin devant comporter, après augmentation des effectifs et mise à jour du plan d'épandage, 200 vaches laitières, aux adresses suivantes : "Kervihan et Minter" 56400 PLUMERGAT, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de PLUMERGAT aux jours et horaires suivants:

- du lundi au vendredi de : 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 14 août 2017 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de PLUMERGAT
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/unité gestion des procédures environnementales – 1 allée du Général Le Troadec BP 520 - 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr